



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

infirmiers

Question écrite n° 81224

Texte de la question

M. Jean-Marie Rolland attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les retards d'indemnisation du personnel médical ayant participé à la campagne de vaccination contre la grippe H1N1. Ainsi, une infirmière de sa circonscription de l'Yonne qui s'était portée volontaire attend toujours les indemnités prévues. Réquisitionnée par les services du ministère du 12 novembre 2009 jusqu'au 23 janvier 2010, elle a réalisé 39 vacations et a parcouru un nombre conséquent de kilomètres, environ 1 408. Il souhaiterait, par conséquent, savoir quand elle peut espérer être indemnisée à la juste mesure de sa participation, sachant que ces retards d'indemnisation, qui semblent être nombreux, risquent de compromettre, à l'avenir, la participation des infirmières dans ce type de campagnes si une pandémie de ce genre venait à se produire de nouveau.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Rolland](#)

Circonscription : Yonne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81224

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 2010, page 6549

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)